

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 Novembre 2018 à 18 H 30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, Mme Nelly VERGEZ, Mme Corine ROUFFAUD, Mme Rebecca HARRINGTON, M. Frédéric CHAUMET, Mme Marie-Thérèse BARBIER, M. Jacques SALLEE, M. Bernard DEBOISSY, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absent excusé : Madame Hélène FOISSARD qui a donné pouvoir à Madame Rebecca HARRINGTON, Monsieur Pierre DUSSIDOUR qui a donné pouvoir à Madame Corine ROUFFAUD, Monsieur Pierre ROBINET qui a donné un pouvoir à Monsieur Bernard DEBOISSY.

Absent non excusé :

Madame Corine VALADE a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à la SCI SIGALAUD 87 Rue de la Loire à Angoulême – 16000. Bien situé A Sigalaud – surface au sol de 1 701 m² :
Cadastré ZC N° 172 – 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE. Vendu pour 195 000.00 € à la SCI JOURDAIN & FILS – La Combe du Maine 24600 VILLETTOUREIX (24).

Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité.

SIAEP SUD CHARENTE RAPPORT SUR LA QUALITE DE L'EAU 2017

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales le Maire présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers et ce rapport doit faire l'objet d'une délibération.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DOSSIERS AIDE SOCIALE

Demande de prise en charge d'un dossier d'aide sociale pour une partie de frais d'hébergement au Foyer d'Yviers la Tour 16210. Soit par jour 66.38 € (soit environ 2 000 € mensuel).

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Arrivée de Mme Nelly VERGEZ à 18 H 45.

Demande de prise en charge d'un dossier d'aide sociale pour une prise en charge d'une partie des frais d'hébergement à la maison de retraite de Gamby.

Le conseil vote CONTRE à l'unanimité, en raison du montant des capitaux placés, qui devront être utilisés en priorité.

BORNE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente nous demande la mise à disposition gratuite d'un emplacement sur le Champ de Foire pour installer une borne pour les véhicules électriques. Cette mise à disposition aura une durée de 10 ans. C'est la Communauté de Communes qui financera une partie de la mise en place soit environ 3 600.00 €. La commune aura à sa charge les frais de fonctionnement pour la partie compteur d'électricité.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT – REACTUALISATION DE LA LONGUEUR DE VOIRIE.

Suite à la cession de 70 m linéaire de voie à la Charsie à Monsieur Gérard Galan, nous devons réactualiser le tableau de nos voies pour la Préfecture. La longueur des voiries est prise en compte pour le calcul de la DGF, la longueur de notre voirie sera donc de 16 365 m à compter de 2019.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme nous en avons déjà délibéré le 30 mai 2018 nous allons effectuer le recensement général de la population en 2019.

Madame Yvette HAVARD a été désignée coordonnateur communal avec Mademoiselle Corine ROUHAUD en tant que coordonnateur suppléante.

De plus, nous devons recruter deux agents recenseurs pour la campagne de recensement 2019 par des Contrats à Durées Déterminés.

Pour le coordonnateur je vous propose une rémunération de 150 € net ;

Pour les agents recenseurs je vous propose 1,41 € par feuille récupérée et 1,01 € par logement recensé.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DEMANDE D'AIDE SUITE AU SINSITRE GRELE

Le 4 juillet dernier plusieurs communes ont été touchées par des intempéries exceptionnelles. Un déluge de grêle a totalement détruit certaines habitations, des bâtiments publics, commerciaux...

Monsieur le Maire propose qu'un don de 500 € soit fait par l'intermédiaire de la Croix Rouge Française.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS

- Concessions cimetièrre. Nous avons la possibilité de compléter la tarification des concessions de cimetièrre en rajoutant des concessions perpétuelles.
Tarifs actuels : CINERARIUM : Concession de 30 ans 600 € pour les personnes de la commune ou ayant un lien familial et concession de 30 ans pour les autres personnes 700 €.
CONCESSION CLASSIQUES : 20 € le m2 pour les personnes de la commune ou ayant un lien familial et 45 € le m2 pour les autres. Nous prendrons une délibération en décembre pour application en janvier 2019.

Une commission va travailler sur les différentes possibilités (Mme Valade, Mme Vergez, M. Sallée, M. Vergez, M. Juillien, M. Deboissy).

- L'aménagement du parking et de l'entrée de la salle polyvalente sont terminés. Le parking sera interdit aux camions.
- Le projet de maison de santé est parti pour avis.
- L'abri bus de la Place du Champ de Foire est mal positionné. Citram sera contacté pour revoir cet arrêt.
- Samedi 17 novembre 1ères foulées Villeboisiennes.
- 8 décembre Téléthon.
- 16 décembre marché de Noël.

La séance est levée à 20 H. Prochaine réunion le 10 décembre 2018 à 18 H 30.